

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

Pour des stages rémunérés

L'édito du Président



Milieux de garde scolaire : pénurie ici aussi !

Au cours des quelque trente dernières années, les services de garde en milieu scolaire ont connu un grand essor : près de 60 % des élèves les fréquentent aujourd'hui.

Pourtant, le travail accompli par le personnel éducateur demeure peu reconnu, peu valorisé et la pénurie de main-d'œuvre, dont on parle beaucoup chez le personnel enseignant, est une réalité tout aussi préoccupante dans les milieux de garde scolaire. Les techniciennes en service de garde se retrouvent au front, à devoir conjuguer avec la pénurie et ses conséquences : débordement, essoufflement, problèmes d'attraction et de rétention, etc.

Un comité de travail a donc été formé au Syndicat de Champlain, composé d'une dizaine de techniciennes en service de garde, pour se pencher sur la situation.

Les membres du comité ont colligé pendant plusieurs semaines les témoignages, l'argumentaire et les solutions des techniciennes dans les différents milieux, notamment via des questionnaires et des sondages. Du fruit de leur travail résulte un rapport qui expose leurs différents constats et surtout, leurs solutions. Ces solutions seront d'ailleurs présentées lors d'une rencontre entre le Syndicat et la Commission scolaire des Patriotes.

Nous reproduisons ici certains segments du document qu'elles ont

En 1995, alors que j'étais membre de l'exécutif de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, nous discutions souvent de la possibilité que nos stages soient rémunérés. Ce n'était alors pas une demande formelle et il n'y avait pas de réelle stratégie, mais l'idée était déjà bien présente. Vingt-trois ans plus tard, la mobilisation des étudiants pour la rémunération des stages en enseignement est bien vivante !

Celles et ceux, dans nos rangs, qui ont des stagiaires provenant de l'UQAM savent déjà probablement qu'une grève des étudiantes et des étudiants en éducation aura lieu du 19 au 23 novembre en lien avec cette revendication.

La demande est claire : rémunérer tous les stages du baccalauréat en enseignement. Après une première phase de mobilisation ces dernières années, le gouvernement a finalement inscrit au budget une somme leur permettant de recevoir 3 900 \$ pour le dernier stage de leur formation. Les étudiantes et les étudiants reviennent à la charge avec leur demande initiale et c'est tant mieux.

Comment justifier que les stages dans le secteur public, principalement associés aux domaines traditionnellement féminins, ne soient pas rémunérés, alors que dans le secteur privé, la plupart des stages le sont ou, à tout le

moins, sont compensés financièrement ? Doit-on rappeler qu'environ 84 % des stagiaires en éducation sont des femmes ?

Soulignons aussi que la stratégie de l'association étudiante est très intéressante. Dans un contexte de pénurie, la crainte que la session soit annulée et que l'entrée dans la profession des finissantes et des finissants soit retardée pourrait forcer le gouvernement à céder à leur demande. D'autant plus qu'il s'agit d'un tout nouveau gouvernement qui a, en partie, fait campagne sur ses intentions de valoriser la profession enseignante... Il y a là une belle occasion. Et tant qu'à réfléchir, pourquoi ne pas pousser encore plus loin la question

de la rémunération pendant les stages, notamment pour nos collègues techniciennes en éducation spécialisée et éducatrices en service de garde ? Quand on doit mettre sa vie de côté, sa famille, ses amis et son travail pour se former, une reconnaissance sous forme de compensation financière serait un minimum !

Alors, à tous les collègues qui auront des stagiaires de l'UQAM entre le 19 et le 23 novembre, soyons indulgents s'ils s'absentent pendant cette semaine. Ils sont probablement en train de paver le chemin pour le futur. C'est aussi ça avoir une vision à long terme ! Solidarité !



Suite en page 4

Éric Gingras

Chaque petit geste compte

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fait penser au scénario d'un film catastrophe américain. L'ironie, c'est que nos voisins du Sud se sont retirés de l'Accord de Paris en 2015. Les politiciens climato sceptiques font beaucoup de dommages !

Mais qu'en est-il chez nous ? Greenpeace Canada dénonçait récemment le manque de rigueur de nos politiques environnementales. Au Québec, la CAQ a réagi au rapport des 2 500 experts en disant vouloir étudier sérieusement la question. Mais étudier quoi précisément ? Les faits sont là et les solutions aussi d'ailleurs.

Suite à la publication du rapport le 8 octobre dernier, la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, a déclaré que « nous sommes la première génération à ressentir les impacts des changements climatiques et la dernière à pouvoir les arrêter. Les actions à poser vont au-delà de la partisanerie. »

Excellent ! Alors maintenant, passons aux gestes concrets, s.v.p. !

Le rapport est sans équivoque : il faut absolument limiter l'émission des gaz à effet de serre. On ne peut plus faire l'économie d'investissements majeurs dans les énergies éoliennes et solaires. Sans une réduction drastique des GES, les catastrophes naturelles, comme les quatre tornades qui ont sévi en Outaouais en septembre, décupleront, en nombre et en force.

En attendant des gestes concrets des gouvernements, on fait quoi ? À Champlain, cela commence par le retour d'un comité sur l'environnement, par un colloque en octobre pour s'équiper et par la Journée engagement jeunesse pour éduquer.

Chaque petit geste compte. Vous faites un projet dans votre établissement et vous avez envie de le partager pour le faire rayonner ? Écrivez-moi à cette adresse : sboudreau@syndicatdechamplain.com

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Journée pédagogique nationale en formation professionnelle (JPNFP)

Enseignantes et enseignants de la FP, inscrivez le vendredi 16 novembre 2018 à votre agenda !

Ce sera la 5^e édition de la Journée pédagogique nationale en formation professionnelle, au Centre de Congrès et d'expositions de Lévis.

Sous le thème « Regards sur des pratiques efficaces d'enseignement », l'événement vous offrira une programmation diversifiée et d'actualité.

C'est une occasion de faire rayonner

la FP, d'échanger avec des collègues d'autres milieux et d'assister à une panoplie d'ateliers et de conférences pour enrichir notre pédagogie.

Soyons nombreux à ce rendez-vous qui ne se présente qu'une fois tous les deux ans !

Pour les détails et pour vous inscrire en ligne, rendez-vous à conseil-cpiq.qc.ca/jpnfp-2018/

Le comité de formation professionnelle

Formation premier niveau (PIF 1)

Plan intégré de formation

Vous êtes nouvellement désignée comme personne déléguée syndicale dans votre milieu ?

Vous avez plein de questions sur votre rôle, votre fonction, la convention collective, la paie, la santé et sécurité du travail, les structures syndicales, etc. ? Le plan intégré de formation de premier niveau (PIF 1), destiné aux personnes déléguées depuis deux ans et moins, est pour vous !

Notez bien que la formation aura lieu

les jeudi et vendredi 29 et 30 novembre prochain, au bureau du Syndicat à Saint-Hubert.

Faites vite ! Les places sont limitées et nous favorisons la meilleure représentativité possible de chacune des sections (personnel enseignant et de soutien).

Inscription à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Inscriptions ».

Le comité d'éducation syndicale

Ma plus belle histoire

N'oubliez pas que la 16^e édition du concours d'écriture *Ma plus belle histoire* est lancée !

Avec pour objectif de mieux faire connaître la formation générale des adultes, ce concours s'adresse à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes (alphabétisation, présecondaire, insertion, etc.).

Comment s'inscrire ?

Vous avez déjà reçu, via le courrier syndical, la documentation (affiches, dépliants et formulaires) contenant les renseignements importants sur les modalités du concours. Les textes des étudiants doivent être acheminés au Syndicat de Champlain avant le 3 décembre 2018. Pour plus de détails, rendez-vous à syndicatchamplain.com

Bonne chance !



Jusqu'où remplit-on une brouette ?

Le billet de Mireille



Coralie travaille depuis six mois à l'épicerie près de chez elle. Quand elle a appris qu'on lui donnait sa chance, elle en a été très heureuse, elle avait besoin de ce travail pour payer ses études.

Tout le premier mois, on lui a donné des tâches différentes, formation oblige. Bien entendu, on lui a dit qu'elle aurait un travail principal après sa probation, qu'elle a d'ailleurs réussie haut la main.

Ce matin, Coralie s'est levée fatiguée. Son sommeil a été agité une bonne partie de la nuit. Sans cesse, elle refaisait dans sa tête son horaire de travail. Elle changeait le déroulement des tâches à faire, mais n'arrivait pas à les organiser pour tout faire dans sa journée.

Malgré sa fatigue, sa bonne volonté a pris le dessus ! Une fois de plus, elle y arriverait. Certes, un peu moins confiante depuis quelques semaines, mais bonne travaillante, elle se dit qu'elle réussira à tout faire, une fois de plus.

En arrivant, on lui donne sa liste de tâches à réaliser. Au premier coup d'œil,

elle comprend qu'elle ne pourra pas tout faire et elle le signale à l'adjoint. Il lui répond, très sérieusement, qu'elle

peut prendre une partie du temps de son dîner et de celui de ses pauses, si elle pense ne pas en être capable. Il lui rappelle que les priorités sont le service aux clients et le bon fonctionnement du magasin.

Ses deux premières heures seront consacrées à emballer les achats des clients. Elle devra ensuite garnir l'allée de la section des biscuits et du chocolat. Pour finir, il lui faudra débarrasser les marchandises reçues au magasin puis compter, peser et trier les produits.

Aussi bien commencer si elle veut que ça finisse ! Alors qu'elle remplit les sacs des clients pour deux caissières, sourire aux lèvres, on lui demande d'aider une dame âgée à apporter ses provisions à l'auto. Tout à l'heure, c'était pour une maman avec ses deux enfants.

Au début, ça lui faisait plaisir, mais aujourd'hui, elle est stressée. Les clients sont froissés qu'on les laisse emballer leurs achats eux-mêmes et ne manquent pas de le laisser savoir. Rien pour aider les relations avec les caissières qui doivent donc s'occuper de leur caisse tout en aidant les clients qui maugréent.

Quand elle entreprend la tâche suivante, Coralie se dit qu'elle sera bien, il n'y aura personne avec qui interagir, juste des boîtes de biscuits ! Après dix minutes, elle entend son nom à l'interphone. Elle doit aller ramasser un pot cassé et nettoyer le dégât. Elle lâche tout et s'y rend.

Malheureusement, elle a oublié d'apporter un cône de sécurité. Un autre dix minutes perdu. Le directeur de l'épicerie passe tout près et lui signifie que sa gestion laisse à désirer.

Quand elle commencera sa troisième tâche de la journée, son dîner aura été écourté, elle n'aura pris qu'une seule pause et elle fera deux heures de plus non rémunérées pour venir à bout de sa liste de la journée.

Accepterions-nous une telle situation si nous en étions témoins ? Et pourtant, des Coralie, nous en connaissons toutes et tous...

Mireille Proulx
Coordonnatrice



Concours Préparez-vous pour l'hiver!

Visitez lapersonnelle.com/concours
pour découvrir les détails
du concours 2018!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



Assureur choisi par la CSQ



Milieus de garde scolaire : pénurie ici aussi !

préparé afin de mieux faire connaître leur réalité quotidienne. Certains aspects présentent des similarités avec des irritants qui existent aussi parmi le personnel enseignant.

Précarité, quand tu nous tiens !

Le nombre d'heures par semaine de travail et les horaires coupés sont ciblés comme des facteurs principaux à la pénurie de personnel. « Les horaires de travail en garde scolaire offrent un nombre d'heures peu attrayant, du moins pour les personnes qui pourvoient un revenu principal. Dans les faits, la majorité des postes en milieu de garde scolaire gravitent autour d'une vingtaine d'heures par semaine ce qui est bien peu pour assurer un salaire convenable.

Aussi, les horaires coupés demeurent un irritant lorsque la personne effectue une vingtaine d'heures par semaine. Se rendre au travail pour à peine 60 minutes, dans certains cas, demeure peu attrayant. » Les membres du comité évoquent la possibilité de combler des remplacements au sein de l'école, ce qui permettrait d'augmenter les revenus du personnel éducateur.

Diminution des temps de planification

De plus, « [...] on a connu, au cours des dernières années, une réduction des temps de planification rémunérés et des temps de battement. Pourtant, les exigences quant aux responsabilités du personnel éducateur sont demeurées les mêmes. De ce fait, le personnel éducateur exécute, trop souvent, des heures non rémunérées pour répondre aux exigences de leurs fonctions. »

« Les temps de battement, [...] ces quelques minutes, qui permettent au personnel éducateur de préparer leur matériel, de prendre les messages qui concernent les enfants, de mettre au point des interventions auprès des enfants, d'assurer des suivis auprès du personnel de l'équipe-école et des parents, ont été considérablement réduites. » Donc une fois de plus, le personnel éducateur assume certaines tâches nécessaires, sans être rémunéré.

Enfants à besoins particuliers

« [...] Trop souvent, le code de difficulté de l'enfant n'est pas pris en compte aux heures du service de garde entre autres, lors de la formation des groupes. L'absence de techniciens en éducation spécialisée ou de préposés aux élèves handicapés, pour assurer un suivi sur les heures de service de garde, amène une surcharge de travail pour le personnel éducateur et technicien en service de garde.

Alors que [le personnel] use de moyens et de stratégies pour accueillir ces enfants à besoins particuliers avec les ressources dont il dispose, on voit encore trop rarement les directions d'établissement inviter le personnel éducateur aux rencontres des plans d'intervention des élèves qui fréquentent leur milieu. Ainsi, le personnel éducateur, qui côtoie [les élèves] parfois autant de temps dans une journée que le personnel enseignant, est peu impliqué dans les objectifs à atteindre et les moyens à privilégier auprès des enfants.

Il devient alors bien difficile d'assurer une continuité et une cohérence auprès de l'élève [...] »

« Les horaires coupés, le nombre d'heures peu attrayant, la difficulté à obtenir un temps plein, [...] l'inclusion des élèves à besoins particuliers et le manque de ressources pour soutenir le personnel éducateur dans leurs diverses fonctions sont au nombre des facteurs qui expliquent la pénurie de personnel en milieux de garde scolaire. » Voilà qui sonne comme un refrain bien connu !

